L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 21 AVRIL 1894.

## PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1p

### DEMANDES.

GASOLINE 9c gal., huiles, stoves, lampes, etc. F. Pecoul, 66 Chartres. Téléphone 1007. 24 mars—1m

### A VENDRE.

MEUBLES de seconde main en toute quantité pour du comptant. Ellison, encoignure Ste Anne et Royale. 8 av—1m

### A LOUER

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE CONSTABLE.

William Roques vs Mme J. Baker.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No 19,437. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le deuxième district de cette ville, le SAMEDI, 21me jour d'avril 1894, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un wagon à deux roues et un jeu de harnais.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 10 av—10 17 21

## AVIS DE SUCCESSION.

**Salomon Blum vs ses créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,037—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Isaac K. Levy, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 29

**Succession de Mme Abbie E. Beattie**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,264.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles J. Leeds, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 av—12 17 21

**Succession de Demetrio Farin.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,798—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 avril—12 17 21

**Succession de Geronimo Jorda.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,173.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr Rudolph Matas, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17 avril—17 21 26

**Succession de Junius Hart.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,531—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Sallie K. Johnson, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 av—20 24 29

**Succession de Lydia Ann Nichols, veuve de Alfred Arnold Pray.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,685 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alfred Arnol Pray, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 avril—12 17 21

**Succession de Joseph Morales.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,340—Division B.—Attendu que Laura Lamothe, veuve de Joseph Morales, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Morales, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 avril—13 17 22

**Succession de John White.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,322—Division D—Attendu que Thomas White a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John White, décédé intestat : avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12avril—12 17 21

**Succession de David M. Hughes.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,349—Division C—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu David M. Hughes, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 avril—13 17 22

**Succession de Van Rensselaer K. Hilliard.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,038—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank E. Richmond, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 av—13 17 22

**Succession de Sidney G. Donelson.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,362—Division A—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Sidney G. Donelson, décédé intestat : avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 avril—13 17 22

**Succession de B. F. Wiggin.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 40,758.—Division D.—Attendu que Mme Julia Colburn, veuve de B. F. Wiggin, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu B. F. Wiggin, décédé : avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
13avril—13 17 22

**Succession de Victor Petit.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,061—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Margaret Wendling, veuve de Victor Petit, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FOTTE, Greffier.
13 av—13 17 22

**Succession de J. T. G. Guel.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,350 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Lydia J. Guel, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 avril—20 24 29

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :
PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.
Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

# Bulletin Financier.

Vendredi, 20 avril 1894.

**COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.**

Jusqu'ici cette semaine ... $8,000,602 00 — $1,138,062 00
Même temps la semaine dernière ... 7,500,517 00 — 898,941 00

**ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.**
Compilé par Thos C. Herndon, Directeur.

ACTIF
Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales ... $ 6,033,500 00
Autres items, comptant ... 131,000 00
Change à vue sur N. Y. ... 3,098,400 00
Change étranger ... 48,300 00
Dû par des banques et banquiers éloignés ... 630,400 00
Prêts et escomptes ... 18,433,200 00
Autre actif comptant ... 3,953,600 00
Total ... $32,328,400 00

PASSIF :
Circulation ... 810,200 00
Dépôts ... 20,309,400 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés ... 2,773,800 00
Autre passif dû à des banques et banquiers ... 147,300 00
Autre passif comptant ... 41,900 00
Total ... $24,082,600 00

Comparé avec la semaine dernière :

| | Augmentation | Diminution |
|---|---|---|
| Legal Tenders | 86,000 | — |
| Prêts | 76,300 | — |
| Dépôts | 251 100 | — |
| Du aux banques et banquiers | | 119.300 |
| Change | 30,200 | — |

**MARCHE MONETAIRE.**

Nouvelle-Orléans—La demande est modérée et le montant d'argent sur le marché est très considérable et les prix sont faciles.
Papier exceptionnel ... 7@—
do A1 ... 8@—
Prêts sur garanties collatérales ... 4@6
Time do do ... 5@6
Papier hypothécaire ... 6@8

**Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.**

MONNAIE—
Souverains Victoria ... $4 80@4 90
20-francs ... $3 80@3 90
Doublons espagnols ... $15 40@15 60
25-pesetas espagnols ... $4 70
Or léger américain ... 97@97½c
Argent mutilé américain, par oz ... 55@60
Dollars mexicains ... 50@51
Sols péruviens ... 50@51
Pesos chiliens ... 50@51
Argent anglais, par £ ... $4 60@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre ... $4 80@4 90
Billets de la Banque de France ... 18¾@19¼

LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre 2.
Consols pour l'argent 100 1|16.
Pour accompte 100⅛.
PARIS—
Rentes 99.55
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE)—
Londres 28⅛

**CHANGE.**

REISCHMARKS—95⅛
Le STERLING est inactif.
Commercial (60 jours) ... 486¼@486¾
Traites de banques (60 jours) ... 488
Les FRANCS sont inactifs.
Francs de commerce (60 jours) ... 5.18⅛
Traites de banques (60 jours) ... 5.10
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.
Traites de commerce $1 00 de prime.
Traites de banque pour collection $1 50 de prime.

**VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.**

Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.
$1,000 City 4s ... 100½
$2,500 ... do ... 100½
Appel de 2 P. M.
10 actions du Carrollton RR. Co ... 127
Après l'appel de 2 P. M
50 actions N O Brewing Ass'n ... 59
25 ..do ... do ... 59
$3,000 Caddo Levee Bds ... 88

**ACTIONS ET BONS.**

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

| | Valeur au pair | Offre | Demande |
|---|---|---|---|
| **Banques.** | | | |
| American National | 100 | 94½ | 101 |
| Bank of Commerce | 10 | 15¾ | 15⅞ |
| Canal & Banking Co | 100 | .... | 162 |
| Citizens' | 100 | 97 | 98⅛ |
| N. O. Co-operative B'k'g As. | 25 | 19¼ | 21 |
| Germania National | 100 | 194 | 210 |
| Germania Savings | 100 | 275 | .... |
| Hibernia National | 100 | 195 | 204 |
| Louisiana National | 100 | .... | 165 |
| Metropolitan | 100 | 160 | 170 |
| Mutual National | 100 | .... | 85 |
| N. O. National | 100 | 700 | 715 |
| People's | 50 | 95 | 98 |
| State National | 100 | .... | .... |
| Traders' | 100 | .... | .... |
| Union National | 100 | 113 | 118 |
| Whitney National | 100 | 355 | .... |
| **Compagnies d'assurance.** | | | |
| Crescent Ins | 100 | 64 | 66 |
| Firemen's | 50 | 20⅛ | 23¼ |
| Germania Ins. Co | 100 | 85 | 90 |
| Hibernia Ins | 100 | .... | 91¼ |
| Home Ins | 100 | 51 | 55 |
| Lafayette | 50 | 80 | 90 |
| Merchants' Ins. Co | 100 | 73 | 80 |
| Mechanics' and Traders | 100 | 84 | 88 |
| New Orleans Ins. Ass | 30 | 17 | 18 |
| Sun Mutual Ins | 100 | 123 | 125 |
| Southern Ins. Co | 100 | 81 | 85 |
| Teutonia | 100 | 126 | .... |
| **Chemins de fer urbains.** | | | |
| Carrollton | 100 | 126½ | 130 |
| Crescent City | 100 | 74 | 90 |
| Canal and Claiborne | 40 | 40 | 43 |
| New Orleans City | 100 | 110 | 115 |
| Orleans | 50 | 45 | 55 |
| St-Charles Street | 50 | 55 | 59 |
| Privilege on Carrollton RR | | .... | .... |
| **Actions diverses.** | | | |
| C. C. Slaughterhouse | 50 | 42¾ | 45 |
| Imp. Bonded Warehouse | 100 | 46 | .... |
| Jefferson City Gas Light Co | 100 | 65 | .... |
| Consumers' Ice Co | 100 | .... | .... |
| Metairie Cem'y Ass | 100 | 115 | 130 |
| M. L. & B. As | | 26¼ | 27¾ |
| N. O. Gas Light Co | 100 | 113½ | 114 |
| N. O. Waterworks Co....Ex. | 100 | 108½ | 110 |
| N. O. Brewing Ass | 100 | 59 | 60 |
| Jackson Brewing Co | 100 | 98¼ | 99½ |
| N. O. Cold Storage Co | 100 | 107 | 110 |
| French Opera Association | 250 | .... | .... |
| Sugar Shed Co | 60 | 25 | .... |
| Louisiana Electric Light Co | 100 | .... | .... |
| Standard Guano & Chem. Co | 100 | .... | .... |
| St. Martin's Oil Works | | .... | .... |
| S dard F'less Ex.Co.of Chicago | 10 | .... | 250 |
| Jockey Club | 100 | 161 | .... |
| Comb. T. Stand | | .... | .... |
| Edison Elec. Co | | .... | .... |
| Takamine Ferment Co | | .... | .... |
| Rosetta Gravel | 100 | 92½ | .... |
| Varie. Theatre | | 1500 | 1750 |
| Graham P. S. Co | 10 | .... | .... |
| Cherokee Iron Man'f'g Co | | .... | .... |
| Stafford Mineral Spring | | .... | .... |
| C. C. Furniture Co | | .... | .... |
| Independent Oil Works | | .... | .... |
| Pelican Insurance | | .... | .... |
| Jackson Coal & Coke Co | | .... | .... |
| Louisiana Furniture Co | | .... | .... |
| Southern Athletic Club | | .... | .... |
| Young Men's Ath. Club | | .... | .... |
| N. O. & North Eastern RR | | .... | .... |
| Independ. Cotton Oil Bonds | | .... | .... |
| Amer. Cott. Oil Deb | | .... | .... |
| Washington Artillery bonds | | .... | .... |
| Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0\|0) | | .... | .... |
| **Bons d'Etat.** | | | |
| New Consols | | 95⅛ | 95⅞ |
| Constitutional Bds | | .... | .... |
| **Levee Co.** | | | |
| Atchafalaya Levee Bds | | 90 | 91⅛ |
| Bossier Lev. Bds | | 87⅛ | 90 |
| Caddo Levee Bonds | | 87⅛ | 90 |
| 5th District Levee Bds | | 81 | 84 |
| Lafourche Lev. Bds | | 93½ | .... |
| Lake Borgne Lev. Bds | | 80 | .... |
| Pontchartrain L. B. 10 yrs | | 87 | .... |
| Pontchartrain L. B. 15 yrs | | 87⅛ | 91 |
| Pontchartrain L. B. 20 yrs | | 88⅛ | 93 |
| Red River Atch. & B. B. Bds | | 87⅛ | 90 |
| Tensas Basin Bonds | | 87⅛ | 90 |
| **Bons de ville.** | | | |
| Premiums | | 164½ | 165 |
| Premium drawn number | | 212 | .... |
| Privilege on Premiums | | .... | .... |
| City 4's | | 100⅛ | 100⅞ |
| Extended Consol | | 102⅛ | .... |
| Extended Crossman | | 102⅛ | .... |
| Extended 6's Park | | 102⅛ | .... |
| City 7's | | .... | .... |
| City 7's, new | | .... | .... |
| City 7's, gold | | .... | .... |
| **Bons divers.** | | | |
| United States 4's | | 114 | .... |
| Cotton Exchange Stock | | .... | .... |
| Board of Trade Stock | | .... | .... |
| Produce Exchange Stock | | .... | .... |
| Mech., Dealers and Lumb | | .... | .... |
| Sugar Exchange | | .... | .... |
| Canal and Claib. St. R. R. mort | | .... | .... |
| C. St. L. & N. O. R. R. Co | | .... | .... |
| Jackson Brewery 1st Mort. Bds | | .... | .... |
| Jackson Brewery 2d Mort. Bds | | .... | .... |
| Morgan's L. and T. R. R. 7's | | 123 | .... |
| Morgan's L. and T. R. R. 6's | | 114 | 116 |
| Tex. & Pac. RR. 1st gold mort | | .... | .... |
| Tex. & Pacific RR. 2d gold mort | | .... | .... |
| St-Charles Hotel Co. mort | | .... | .... |
| Crescent City RR. 1st | | 100 | .... |
| Crescent City RR. new | | 100 | .... |
| N. O. City Railroad Co. mort 6s | | 113½ | 117 |
| N. O. City and Lake 5s | | 95 | .... |
| St-Charles St. RR. Co. mort | | .... | .... |
| Carrollton RR. Co. mort | | .... | .... |
| Carrollton 2nds 12 yrs | | 112½ | .... |
| Carrollton 12 yrs | | 113 | .... |
| Carrollton 14 yrs | | 112¼ | .... |
| N. O. Waterworks Co. 1st mort | | 112½ | .... |
| N. O. Brewing Ass'n bonds | | 98 | 99 |
| La. Elect. Light Co. 1st mort | | .... | .... |
| La. Elect. Light Co. 2d mort | | .... | .... |
| Cherokee mort. Bonds | | .... | .... |
| Elyton Land Company bonds | | 64 | 70 |
| Edison Bonds | | .... | .... |
| Levee S. Cotton Press Ass | | .... | .... |
| Cotton Exchange 1st mort | | .... | .... |
| **Certificats et Warrants.** | | | |
| Police certificates | | .... | .... |
| School certificates | | .... | .... |
| City scrip, old | | .... | .... |
| City scrip, new | | 40 | .... |
| Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880 | | 20 | .... |
| Unpaid State coupons No 12 | | 19 | .... |
| State school warrants | | 20 | 35 |
| Preferred Mexican | | .... | .... |

# Bulletin Commercial.

## COTON.

**MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.**

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,250 balles et 400 à arriver.
Le marché est stable.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes.

Aujourd'hui
Low Ordinary ... 5 11|16 nom
Ordinary ... 5 15|16 "
Good Ordinary ... 6 7|16 "
Low Middling ... 6¾
Middling ... 7
Good Middling ... 7 5|16
Middling Fair ... 7 13|16
Fair ... 9 nom

**N. O. FUTURES**

Stables.
Janvier ... —@—
Février ... —@—
Mars ... —@—
Avril ... 6,92 Bid
Mai ... 6,95@6,96
Juin ... 7,04@7,05
Juillet ... 7,12@7,13
Août ... 7,18@7,19
Septembre ... 7,18@7,20
Octobre ... 7,20@7,21
Novembre ... 7,25@7,26
Décembre ... 7,30@7,31
Les ventes comprennent 46,900 balles.

**MARCHES DIVERS.**

Aujourd'hui le middling était coté à—
Galveston ... 7⅛
Mobile ... 7
Savannah ... 7⅛
Charleston ... 7⅛
Wilmington ... 7⅛
Norfolk ... 7 3|16
Baltimore ... 7⅛
Boston ... 7 9|16
Philadelphie ... 7 15|16
Memphis ... 7⅛
Augusta ... 7 3|16@7⅛
St-Louis ... 7⅛

**MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.**

Facile.
Cotes: Middling Gulf 7 13|16

**N. Y. FUTURES.**

Stables.
Janvier ... 7,73@7,74
Février ... —@—
Mars ... —@—
Avril ... 7,29@7,31
Mai ... 7,33@7,34
Juin ... 7,40@7,41
Juillet ... 7,46@7,47
Août ... 7,51@7,52
Septembre ... 7,53@7,54
Octobre ... 7,55@7,56
Novembre ... 7,60@7,62
Décembre ... 7,66@7,67

**MOUVEMENT DU COTON.**

RECU, NET—
A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre ... 1,787,220 balles
Même temps l'année dernière ... 1,462,398 balles
A tous les ports des Etats-Unis ... 5 614 052 balles
Même temps l'année dernière ... 4,681,100 balles

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—
De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre ... 1,453 653 balles
Même temps l'année dernière ... 1,083,573 balles
De tous les ports des Etats-Unis ... 4 622,694 balles
Même temps l'année dernière ... 3,633,246 balles

STOCKS—
A la Nouvelle-Orléans ... 176,152 balles
Même temps l'année dernière ... 221,787 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis ... 678,317 balles
Même temps l'année dernière ... 688,968 balles

**MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.**

Calme.
Cotes—4⅛ pour le Middling Américain.
FUTURS.
Stables.

**MARCHE DU HAVRE. SUR PLACE.**

Calme et facile.
Cotes—51½fr. pour l'Ordinaire (sur place), 49½fr. pour le Très Ordinaire (sur place) 47 fr. pour le Bas (sur place).
FUTURS.
Fermes.

**SUCRE ET MELASSE.**

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Calme.
Choice ... —@—
Strictly prime ... —@—
Prime ... —@—
Fully Fair ... 2⅝@2 13|16
Good fair ... 2⅝@2 13|16
Fair ... 2⅝@2 13|16
Good common ... 2⅝@2 13|16
Common ... 2⅝@2 13|16
Inferior ... 2½@—

CENTRIFUGAL—Stable.
Plantation granulated ... —@—
Off granulated ... —@—
Choice white ... 3⅞@—
Off whites ... 3⅝@3 11|16
Gray off white ... —@—
Fancy yellow ... —@—
Choice yellow ... 3½@—
Prime yellow ... 3⅛@3 7|16
Off yellow ... 2 13|16@3⅛
Seconds ... 2¼@3

MELASSE—OPEN KETTLE—Rien.
Fancy ... —@—
Choice ... —@—
Strictly prime ... —@—
Good prime ... —@—
Prime ... —@—
Good fair ... —@—
Fair ... —@—
Good common ... —@—
Common ... —@—
Inferior ... —@—
Frosted and fermenting 2@4c. off.

CENTRIFUGAL—Stable.
Fancy ... —@—
Choice ... —@—
Strictly prime ... 10 @11
Good prime ... 10 @11
Prime ... 8 @9
Good fair ... 8 @9
Fair ... 8 @9
Good common ... —@—
Common ... 5 @6
Inferior ... 5 @6
NOUVEAU SIROP ... 15 @22

SUCRE RAFFINE—Stable.
Powdered ... 4 11|16
Cut Loaf ... 4 11|16
Off granulated ... —
Standard granulated ... 4¼
Confectioners' A ... 4⅛
Rosetta extra C ... —
Crystal extra C ... —
Royal extra C ... —
Marché stable.
Les marchands et les "jobbers" sont alloués ⅛c et 1|16c au-dessus des cotes pour les forts lots.

**RIZ.**

[A la Bourse.]
RIZ ECALE—Fort et actif.
Fancy ... 5⅝@5¼
Choice ... 5 @5⅛
Prime ... 4⅞@4⅞
Good ... 4½@4⅝
Fair ... 4¼@4⅜
Ordinary ... 3⅞@4
Common ... 3⅝@3⅞
Inferior ... 2½@3¼
No 2 ... 1⅛@1⅞
RIZ POLI—Ton. $14 00 à —.
SON—$12 00 à 13 00.
RIZ BRUT—Fort et actif.
Carolina ... $2 25@ 4 00
Honduras ... 2 35 à 4 00

**FARINES. A LA BOURSE.**

Clôture officielle de la Bourse :
FARINE—Stable.
Patents, le baril ... $3 25 @3 30
Extra fancy ... $2 95 @3 00
Fancy ... $2 65 @2 70
FARINE DE MAIS—$— à 2 10.
Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade :
CREAM MEAL—Choice $2 35 à 2 40.
GRITS—$2 40 à 2 50.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 10 à 5 25 le baril.

**GRAINS ET FOURRAGES. A LA BOURSE.**

MAIS—On cote — à — pour le blanc, 48 à 48½ pour le mêlé et — à — pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 41 à 41¼; Choix 41¼ à 42; Texas No 2 — à —.
SON—82 à 87½c.
FOIN—Prime $14 00 à 15 50; Choice $16 50 à 17 00.
Les petits lots se vendent aux prix suivants maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

**PROVISIONS. A LA BOURSE.**

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$14 25 @14 75.
VIANDES SALEES SECHES—
Epaules ... 6⅝@ 6⅞
Short rib sides ... 7⅛@ 7⅝
Long clear sides ... 7⅛@ 7⅝
Short clear sides ... 7⅛@ 7⅝
BACON—
Epaules ... —@ 7⅝
Short rib sides ... 7⅞@ 8
Long clear sides ... 7⅞@ 8
Short clear sides ... 7⅞@ 8
GRAISSE—
En tierçons, refined ... 5⅞@ 6
Lard pur ... 8⅛@ 8½
JAMBON—10@10½.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

**GROCERIES.**

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE RIO—
Prime, la livre ... 20½
Good ... 20
Fair ... 19¾
Ordinary ... 17¾
Common ... 17
CAFE MEXICAIN—
Prime, la livre ... 20½
Good ... 20
Fair ... 19¾
Low fair ... 19½
BEURRE—
Western Creamery—Extra ... 26
Extra firsts ... 23 @—
Firsts ... 19 @20
Western Dairy—Extra ... 16 @17
Extra firsts ... 14 @15
Firsts ... 12 @13
Jobbing un peu plus élevé
FROMAGE—
New York creams ... 13½
Twins, full cream ... 9½
Young America's, full cream ... 10
Singles ... 9½
Jobbing un peu plus élevé.
SEL—
De la Louisiane, City Coarse, la livre ... .75
City Fine ... .95
City Crushed ... .85
Rock Salt ... 3½
Pocket Salt, selon la grosseur ... 1½@ 5

**GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.**

Graine de coton—Ici $11 00 per ton.
Farine de graine de coton en dépôt $19 50 per short ton, pour l'exportation $21 25 à —— f. o. b. per long ton.
Oil cake—$21 25 à —— pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude 25 à 26c.; refined per gallon 31 à 32c.; jobbing 50c.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern—2¼-pound à 6½c. per yard, 2-pound 6c. 1¾-pound 5½c. Western—2¼-pound 6½c, per yard, 2-pound 5½c., 1¾-pound 5½c.
Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 6.
COTTON TIES—Arrow 50 livres, 92½c.; steel arrow 45 livres 90c.

**FRUITS ET NOIX.**

POMMES—
Par baril ... $7 00@ 7 50
Par boîte ... 3 00@ —
ORANGES—
De la Floride, par boîte ... 3 00@ 3 50
Par baril ... 4 75@ 5 25
De Messine et Palerme, par boîte ... 2 50@ 3 00
LIMONS—
De Messine et Palerme, par boîte ... 3 50
COCO—
Par 1000 ... 23 00@24 00
Par baril, pièce ... 3¼c.
ANANAS—
Par douzaine ... 75c@ $2 00
BANANES—
Par régime ... 1 50@ 2 25
RAISINS—
Par boîte ... 1 30@ 1 50
PISTACHES—
Par livre ... 2½@3½c.
PACANES—
De la Louisiane, par livre ... 5@20c.
Du Texas, par livre ... 3@5c.
FRAISES—
Par pinte ... 2@8c.
Jobbing un peu plus élevé que les prix ci-dessus

**PRODUITS DE LA CAMPAGNE.**

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
POMMES DE TERRE — De la Louisiane, nouvelles $3 40 à 3 50; de l'Ouest $2 25 à 2 75.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril 90c à $1 00.
YAMS—$1 75 à —.
OIGNONS—$2 00 à 2 75.
CHOUX—Par crate 90c. à $1 25; de Chicago bulk 6 à 7c. par tête.
AIL—Italien 65c. à $1 25; de la Louisiane — à —c. par macorne.
CHOUCROUTE—$4 00 à — le baril.
TOMATES—60 à 80c par boîte; par crate $1 00 à 1 20.
HARICOTS—Choice Northern white 3¼c.; Northern red kidney choice 4½; white kidney 3½; pois verts 2¼.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest, la douzaine ... $3 75@ —
Poulets ... 2 75@ 3 00
Canards ... 3 00@ 3 50
Oies ... 4 00@ 5 00
Dindes ... 10 00@12 00
Grosses volailles de la Louisiane, la douzaine ... $2 75@ 3 00
Poulets ... 2 50@ 3 25
Canards ... 2 50@ 3 00
Oies ... 4 00@ 5 00
Dindes ... 8 00@12 00
ŒUFS — De la Louisiane 8 à 8½; autres qualités 7½ à 8.
SUIF—4¾c. la livre pour celui de la ville; 4½c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 23 à 24c. la livre.
LAINE—Burry 7 à 8c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 10 à 11½c.; clear lake 13 à 13½c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 3c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 1¾c.; kips 14 à 30 livres 3c.; peaux de veau 65c. pièce; grub selection 1¾c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted, wet salted 2c.; No 1 3c.; No 2 2c; dry flint 4½; dry salted 3½c. la livre.
PELLETERIE—Otter 25c. à $5 00; castor 5 à 40c. pièce; raccoons 5 à 40c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 1¾ à 2¼c. la livre; grise 1¼ à 1½c.; noire 2½ à 3c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

**MARCHANDISES DIVERSES.**

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $4 50 à 5 00 le baril; goudron de pin $4 00 à —. Résine selon la qualité $1 00 à $2 65. Essence de térébenthine 26.
Jobbing 2c. de plus le gallon.
TONNELLERIE—
Barils de mélasse ... $1 20
Demi-barils de mélasse ... 75@ — c.
Kegs ... 65c.
Boucauts de sucre ... —@ —
Barils de sucre ... 35½@37½c
Barils de riz ... 37c.
Hogshead hoop poles ... —@ —
Bois poles, par 1000 ... $16 00 per M
Hhd staves, par 1000 ... — —
Bbls staves ... $14 50@ — per M
Jobbing plus élevé.

**CHARBON.**

PITTSBURG—Par chaland 27 à 29c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; car loads $5 00 per ton.; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 40 à 3 60 la tonne.
ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 50c.; nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 la ton.

**MATERIAUX de CONSTRUCTION**

Yard Spot Quotations.
Yellow pine, rough, per 1,000 feet—
Timber No 1, 10c per linear foo. ... 10@ 15
Scantling No 1 ... 12 00@ ....
No 2 ... 10 50@11 00
1x12 boards, clear ... 14 00@ ....
1x12 log through ... 11 00@ ....
1x12 merchantable ... 8 00@ 9 00
1x12 box ... 6 50@ 7 00
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7 ... 13 00@14 00
Ceiling, stock, 1-in ... 7 00@ ....
Yellow pine, dressed—
Flooring, 1¼x3¼, clear ... 25 00@ ....
1¼x4¼ and 5¼, clear face ... 18 00@ ....
Weather boards. No 1 ... 13 00@14 00
Ceiling, clear face ... 15 00@16 00
Cypress—
Piling, per lineal foot ... 15@ 17
Rough boards, choice and prime ... 20 00@22 50
Merchantable ... 15 00@16 00
Pecky, 1, 2, 3, and 4x6 ... 10 00@ ....
Box ... 10 00@12 00
Mahogany timber per ton ... 50 00@65 00
S. cedar timber, per ton ... 50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.
Oak lumber, per 1000 ... 27 50@30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch., sawed and split ... 1 50@ 3 50
Laths, per 1000 ... 1 75@ 2 50
Alabama lime ... 90@ 1 00
Cement, domestic ... 1 50@ 1 75
Cement, imported ... 2 40@ 3 00
Slate ... 7 50@10 00
Brick, Lake and I. C. R. R ... 9 50@10 00
Brick, paving ... 10 00@11 00
Brick, ordinary ... 7 50@ 8 00
Sand ... 20@ 25
Shells, small ... ....@ 35
Plaster, calcined ... 1 85@ ....
Fire brick, American, per 1000 ... 25 00@ ....
Fire brick, English, per 1000 ... 27 50@ ....
Shells, large ... 1 25@ 1 50
Fire clay, per barrel ... 1 65@ ....
Lake fire clay ... 50@ ....
Sewer pipe, per foot ... 10@ 20
Chimney flue linings, per foot ... 15@ 20

**VINS ET LIQUEURS.**

Alcool, le gallon ... 3....@ 2 55
Brandies, du pays, le gallon ... 1 50@ 3 50
Pêche, vieux, le gallon ... 2 25@ 3 50
Pomme, le gallon ... 2 25@ 3 50
Cognac importé, 1882, le gallon ... ....@ 5 25
1878 ... ....@ 6 00
1875 ... ....@ 6 25
1870 ... ....@ 7 00
1865 ... ....@ 7 50
1860 ... ....@ 8 50
1848 ... ....@ 12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac,
1882 ... ....@ 6 00
1870 ... ....@ 7 50
1864 ... ....@ 9 50
1848 ... ....@ 10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac
1880 ... ....@ 5 50
1873 ... ....@ 6 50
1868 ... ....@ 7 50
1850 ... ....@ 14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0|0 de preuve, par gallon ... ....@ 1 30
Quest ... 1 16@ 1 18
Bourbon ... 1 40@ 3 50
Seigle ... 1 50@ 3 50
Ecosse, importé ... 4 50@ 5 50
Irlande, importé ... 4 50@ 5 50
Duffy's malt whisky, par gallon ... ....@ 3 00
Duffy's malt whisky, par caisse ... ....@ 8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon ... 1 15@ 1 50
Hollande, par gallon ... 3 25@ 3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon ... 3 60@ 3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse ... 9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse ... 9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon ... 3 55@ 3 75
Holland, par caisse ... 8 50@ 9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse ... 2 75@ 3 50
Importé Médoc, la caisse ... ....@ 6 00
St-Julien, la caisse ... ....@ 6 50
Vertheuil Médoc, la caisse ... ....@ 6 50
Margaux, la caisse ... ....@ 7 00
Château Dillon, la caisse ... ....@ 7 50
Château Duplessy, la caisse ... ....@ 10 00
Pontet Canet, la caisse ... ....@ 10 00
Larose, la caisse ... ....@ 14 00
Léoville, la caisse ... ....@ 14 00
Château Haut Brion, la caisse ... ....@ 24 00
Château Lafitte, la caisse ... ....@ 28 00
California Claret, le gallon ... 35@ 75
California Zinfandel, le gallon ... 45@ 1 00
Importé, ordinaire, la barrique ... 57 50@ 60 00
Clarets de famille, la barrique ... 65 00@ 80 00
Richebou, la barrique ... ....@ 95 00
Blanquefort, la barrique ... ....@105 00
St-Clément, 1887, la barrique ... ....@125 00
Château Dillon, la barrique ... ....@125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique ... 65 00@ 75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique ... 90 00@110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon ... 48@ 90
Ordinaire, la caisse ... 2 75@ 3 50
Importé Graves, la caisse ... ....@ 6 00
Importé Sauternes, la caisse ... ....@ 8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse ... ....@ 10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse ... ....@ 10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse ... ....@ 11 50
Imp. Chât. Sudeuveaut, la caisse ... ....@ 15 25
Imp. Château Rensseo, la caisse ... ....@ 16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse ... ....@ 18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse ... 20 00@ 30 00
Importé de famille, la barrique ... 65 00@ 80 00
Importé fin, la barrique ... 100 00@200 00
Pints $1 de plus par caisse
Ordinaire, la caisse ... 3 25@ 3 50
Madère, la caisse ... 4 25@ 6 50
Madère, Cette, le gallon ... 1 00@ 1 10
Madère, genuine line, le gallon ... 3 50@ 5 00
Muscat, la caisse ... 12 00@ 25 00
Sherry, Cette, le gallon ... 1 00@ 1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon ... 1 50@ 5 00
Sherry, la caisse ... 20 00@ 25 00
Très vieux porto, la caisse ... 6 00@ 25 00
Champagne — Rœderer carte blanche, quarts, la douzaine ... ....@ 30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay ... ....@ 27 50
Extra Dry ... ....@ 31 50
Delbeck & Co.'s extra dry arts ... ....@ 29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts ... ....@ 28 00
D. B. Pol & Co.'s, quarts ... ....@ 25 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts ... ....@ 32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts ... ....@ 32 50
Moet & Chandon, white seal, qts ... ....@ 29 00
Bouche, extra Sec. quarts ... ....@ 30 50
Bouche, Sec. quarts ... ....@ 30 50
Bouche Riche, quarts ... ....@ 30 50
Pomery Sec ... ....@ 33 00
Veuve Clicquot ... ....@ 32 75
Louis Roederer, quarts ... ....@ 31 00
Pints $2 de plus par caisse.
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts ... 29 50@ ....
Demarcilly Royal champagne, Ultra Sec, pints ... 31 50@ ....
Ale et Porter—
Reed Bros, la douzaine ... ....@ 1 75
Burke, E. J., la douzaine ... ....@ 1 75

**QUINCAILLERIE.**

Axes—"I cut keen," par douz ... $6 50@ 7 00
Crescent, par douz ... 5 50@ 6 00
Diamond axle grease, en boîtes par gr ... 5 00@ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun ... 5 50@18 00
Trace chains, la paire ... 25@ 75
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre ... 5½@ 7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 @5, par douz ... 2 25@ 5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par douz ... 2 50@ 6 00
Lyndon B.C. No 4-0@3, par douz ... 3 65@ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz ... 3 00@ 5 00
West La Dow cultivator, W-lay by discs, chacun ... 65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac. ... 4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun ... 6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha. ... 1 25
Brent La Dow cultivator, chacun ... 40 00
Universal cultivator, chacun ... 24 00
Columbia cultivator, chacun ... 30 00
Brown riding cultivator, chacun ... 30 00
Brown walking cultivator, chacun ... 25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3 ... 17 50@25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth ... 7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun ... 3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun ... 2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac. ... 3 75
Deere's stalk cutter, No 1 ... 30 00
Deere's stalk cutter, No 2 ... 37 25
La Dow disc harrows ... 28 00
Deere disc harrows, No 1 ... 30 00
Deere disc harrows, No 4 ... 39 00
Hollow ware, skillets and lids ... 2¾
Anvils ... 10@ 12
Bar iron, basis, per cwt ... 1 50
Steel nails, 50@60 basis, keg ... 1 10
Wire nails, 50@60 basis, keg ... 1 40
I cut keen plows, pony x pts. list $5 75, less 35 per cent
I cut keen plows, A-O x pts. list $6 75, less 35 per cent
I cut keen plows, B-O x pts. list $7 50, less 35 per cent
I cut keen plows, C-O x pts. list $10 40, less 35 per cent
I cut keen plows D-O x pts. list $11 40, less 35 per cent
John Deere Plows—
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun ... 2 50
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun ... 3 00
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun ... 3 50
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts chacun ... 6 00
A. B. & Co. cast plows, ½-8-K pony x pts, chacun ... 1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller. net ... 10 50@ ....
Roller, for same, net ... 1 00@ ....
Georgia stocks, single ... 75
Georgia stocks double ... 1 75
Farmers' pet double stocks ... 1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base ... 5¼
Rope, manila, ½-inch and over, base ... 7
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base ... 10
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent ... 5 50@10 80
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent ... 5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt ... ....@ 2 60
Drop shot, tower, per bag ... 1 15
Buck shot, per bag ... 1 40
Dupont powder, small lots ... 3 25
Cane knives, par douz ... 5 50
Wheel barrows, par douz ... 12 50@21 00
Best coal barrows, chacun ... 5 50@ 6 00
Allen c. s. meal distributor ... 60 00@ ....
Clarke's c. s. meal distributor ... 65 00@ ....
Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.
Garland stoves, less 50 per cent off list.
Pennant stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.

**MARCHE AUX BESTIAUX.**

Bœufs—Choice corn fed, par livre, gross ... 2½@ 3¼
Common corn fed ... 2¼@ 2¾
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre ... 2 @ 2¼
Choice grass ... 2¼@ 3
Common ... 2¼@ 2½
Vaches communes et vieilles, par tête ... $8 00 @10 00
Veaux—1re qualité, par tête ... 7 00 @10 00
2me qualité ... 5 00 @ 7 00
Veaux de choix ... 5 00 @ 7 00
Communs ... 3 00 @ 5 00
Porc—Good fat Western, par livre gross ... 4 @ 5
Common ... 3 @ 4
Fair Ouachita ... 3½@ 4
Moutons—Choice, par tête ... 2 00 @ 3 00
Fair, par tête ... 1 00 @ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête ... 20 00 @30 00
2me qualité par tête ... 12 50 @15 00

**CHEVAUX ET MULETS.**

Chevaux communs ... $ 90@125
Bons chevaux de trait ... 125@150
Chevaux de selle et de voiture ... 225@400
Mulets pour habitations sucrières ... 160@180
Mulets, qualité moyenne ... 140@160
Mulets pour coton ... 100@125
Mulets communs ... 40@ 75
Bons mulets de ville ... 225@250

## VENTES A L'ENCAN.

**PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN**

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Charmante Maison-Cottage AVEC TERRAIN EMBELLI, NO 949 RUE CAMP,

**Coin N. E. de la rue Antonine.**

—ET—

### Un joli cottage double en bois Nos 1,237 et 1,239 rue Magazine,

Entre les rues Valence et Bordeaux.

**Succession de J. T. G. Guel.**

No 41,350—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 1er avril 1894 et d'un ordre supplémentaire en date du 20 avril 1894, par l'Hon Fred. D. King, juge de la dite Cour Division B. dans l'affaire ci dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **La charmante maison-cottage** No 949 rue Camp coin N. E. de la rue Antonine, dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp Chestnut Foucher et Antonine, retirée du trottoir, entourée d'une jolie barrière en fer, et ayant galeries, corridors, plusieurs chambres, chambres à bain, hangar, cuve, etc. le terrain est embelli d'un jardin et de platebandes. Le terrain consiste en deux lots, désignés par les Nos 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds 3 pouces sur la rue Camp sur une profondeur de 125 pieds, le lot No 8 forme l'encoignure des rues Camp et Antonine le tout conformément à un plan du faubourg Plaisant et Delachaise fait par C. A. Hedin voyer et déposé à l'étude de Théodore Guyol, notaire en cette ville. Situés dans un voisinage paisible et agréable, sur une rue large et entourée de bien jolie résidences étant une des plus jolie maisons que l'on puisse trouver.

2° **Le joli cottage double en bois** Nos 1,237 et 1,239 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Valence et Bordeaux, retiré du trottoir et ayant galerie de face et de côté, 7 chambres, cabinet, hangar, cuve et jardin de chaque côté ; le terrain comprend deux lots désignés comme suit :

1° **Un certain lot de terre** désigné par le No 7 sur un plan de C. A. Hedin, ingénieur civil, en date du 7 avril 1851, déposé en l'étude de J. A. Beard ancien encanteur en cette ville, mesurant 30 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

2° **Un certain lot ou portion de terre** touchant au lot ci-dessus décrit, mesurant, commençant à un point de 120 pieds de distance de l'encoignure des rues Magazine et Bordeaux, 28 pieds de face à la rue Magazine, 150 pieds de profondeur sur la ligne près de la rue Valence, 99 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Bordeaux, puis un angle droit 2 pieds, puis une seconde profondeur de 50 pieds 9 pouces, et 20 pieds de largeur dans le fond, étant le tout du lot désigné par le No 8, sur le dit plan fait par Hedin avec une exception d'une parcelle de 2 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 99 pieds 3 pouces pris sur un côté du dit lot près de la rue Bordeaux.

C'est un voisinage paisible; elle est toujours occupée par de bons locataires, assurant un placement sûr et profitable.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au choix de l'acquéreur, le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la vente jusqu'à paiement final. 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de poursuits pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur des dits billets, et assumera les taxes dues et exigibles de 1894 par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication 10 pour cent comptant du montant de son enchère seront requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 avril—21 28—mai 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de James D. Houston.**

No 41,590.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 16 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre en date du 12 avril 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A dans l'affaire ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

**La magnifique Plantation Sucrière Ben Hur** consistant :

1° **Un certain morceau de terre** situé dans la paroisse East Baton Rouge, Etat de la Louisiane, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à peu près onze milles plus bas que la ville de Baton Rouge connu et désigné comme la Plantation Mulberry Grove, et ayant plus ou moins vingt-huit arpents de face au fleuve Mississippi, borné en haut par la Plantation Hollywood, en bas par la Plantation Chatsworth et dans le fond par les terres appartenant aux héritiers de Dennis Daigre et aussi par le Bayou Fontaine, ayant à peu près seize cents arpents de superficie, avec tous les droits, voies et servitudes qui y appartiennent

2° **Un autre morceau de terre ou plantation**, connu comme Holly Wood, situé dans la paroisse de East Baton Rouge, Etat de la Louisiane, à une distance d'à peu près 10 milles au bas de la ville de Bâton Rouge, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, ayant à peu près treize cent-douze acres et ayant une façade au fleuve Mississippi de vingt-huit arpents, plus ou moins, avec toute la profondeur qui y appartient, borné en haut par la terre, maintenant ou anciennement appartenant à Pauline Hebert, et par un morceau de terre anciennement une portion de la dite plantation, vendue par feu Duncan F. Kenner à A. S. Gilbert, R. E. Daigre et N. E. Daigre, par un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 12me jour d'octobre 1886, au-dessous par les terres connues comme Plantation Mulberry Grove, maintenant la propriété du dit défunt, et à l'arrière par les terres anciennement appartenant à Hickey et autres.

Les deux morceaux de terre ci-dessus décrits comprennent ce qui est maintenant connu et désigné comme la Plantation Ben Hur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, incluant sucrerie, machines, appareils pour une manufacture d'un joli grade de sucre, cabanes, grange, animaux, wagons, etc., et toutes les autres choses qui y appartiennent ; ensemble avec toute la récolte en culture.

Conditions—L'acquéreur assumera une hypothèque de trente-deux mille cinq cents dollars due le 19 février 1895, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, et le reste comptant, le paiement des taxes de 1894. 10 pour cent comptant du prix de l'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jas Simeon notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 avril—14 21 28—mai 5 12 16

## VENTES A L'ENCAN.

**PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

—LA—
**BELLE, CONFORTABLE**
—ET—
**BIEN SITUEE**
# Résidence en Briques,
**Avec Remise**
—ET—
**Terrains Spacieux ET ORNES,**
### No 192 rue Félicité,
Entre Colisée et Chestnut,
**PRES DU PARC COLISEE,**
Et dans un voisinage tranquille et excessivement raffiné,
**LA RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,**
Bien située et rémunérative,
### No 386 rue Carondelet,
ENTRE
**Melpomène et Terpsichore,**
—ET—
Trois Beaux Terrains Contigus pour bâtir,
—ET UNE—
Grande Ecurie en Briques,
RUE JOSEPHINE,
Entre Magazine et Constance,
à proximité du Marché Magazine, des Ecoles et des Eglises.
## A L'ENCAN.

**Succession de Mme Elizabeth McGinty**

No 41,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI 2 mai 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division E. pour la paroisse d'Orléans daté le 27 mars 1894, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée, les propriétés foncières de valeur décrites ci-après, à savoir—

1 **Cette résidence splendide en briques à deux étages** No 192 rue Félicité entre Chestnut et Colisée bâtie retirée du trottoir avec galeries doubles devant avec colonnes Corinthiennes, vestibule, corridors spacieux en haut et en bas, des salons élégant avec arches, salle d'attente, salle à manger, lieux d'aisance en porcelaine de Chine, office, cuisine, chambres pour laver et repasser, compartiments en bas pour le bois et le charbon ; six magnifiques chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, en outre deux chambres à coucher et chambre à bain au premier étage de la bâtisse du fond qui en est détachée. L'écurie et à remise est une bâtisse substantielle en briques à deux étages construite au fond des terrains et ayant un chemin coquillé de la rue Félicité pour s'y rendre.

Les terrains sont spacieux, entourés par une clôture en fer substantielle, avec un grand jardin sur le côté et une arrière cour admirablement pavée, le tout mesurant 84 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Félicité sur environ 126 pieds de profondeur, et est composé des deux portions de terre décrites ci-après, à savoir:

Premièrement, un certain morceau ou certaine portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Colisée Chestnut et Ste-Marie, désigné par la lettre B sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire public en cette ville, à la date du 8 mars 1870, lequel morceau ou laquelle portion de terre mesure 50 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 120 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Chestnut, 125 pieds 4 pouces et 4 lignes (plus ou moins) sur l'autre ligne de côté vers la rue Chestnut et 50 pieds de largeur sur la ligne du fond. Le dit morceau ou la dite portion de terre étant composé de tout le lot désigné par le No 5, et 17 pieds 11 pouces et 7 lignes du lot adjacent, désigné par le No 6 sur un plan dressé par L. Rozenstein, ex-voyer, daté le 7 mars 1866, une esquisse duquel est annexée au dit acte passé pardevant le dit W. J. Castell, ex notaire, à la date du dit 8 mars 1870.

Et, deuxièmement, un autre certain lot ou portion de terre situé dans le même district et ilet et contigu au morceau ou portion de terre décrit ci-dessus, mesurant environ 34 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Félicité, sur environ 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, vers la rue Colisée, le dit lot ou la dite portion de terre étant composé d'une partie du lot primitif désigné par le No 2, pris sur le côté du dit lot No 2, moins 3 pieds 3 pouces de face à la rue Félicité sur toute la profondeur de ceci vendu à W. C. Flower, par la veuve et les héritiers de John McGinty, d'après un acte pardevant Jas. J. Woulfe, notaire, daté le 23 mai 1892. La dite partie de ceci vendue à B. McCloskey étant plus rapprochée de la rue Chestnut, et adjacente au lot No 1.

Cette résidence exquise est en bon état, sa construction étant du meilleur matériel aucune dépense ayant été épargnée pour la faire complète dans tous ses détails. Les galeries en bas sont faites en maçonnerie solide et parsemée avec des dalles, les escaliers étant en marbre. Les chambres sont spacieuses, ont des plafonds élevés et de grandes ouvertures, donnant de la clarté et de la ventilation, ornées de cheminées élégantes en marbre avec des lavabos stationnaires et sont admirablement décorées partout. Près du parc Colisée et dans un des voisinages les plus choisis pour une résidence aristocratique dans la ville.

2° **La résidence en bois à deux étages bien située et recouverte en ardoises**, No 386 rue Carondelet, entre Melpomène et Terpsichore, avec une jolie clôture un peu retirée du trottoir avec une grande cour devant avec parterre ornementé et pavage Schillinger, ayant galerie double devant, corridors en haut et en bas, ayant dix chambres en tout, citernes, dépendances, etc. Le lot est décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Melpomène et Terpsichore, désigné par le No 20, sur un plan dressé par W. J. Thompson, voyer, le 20 janvier 1844, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de G. R. Stringer, ex-notaire public en cette ville, lequel lot mesure d'après le dit plan 28 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Dans un voisinage admirablement amélioré et agréable, en bon état, cette propriété de choix est convenable comme demeure ou comme placement de première classe, commandant des locataires de première classe. Vendue sujette au bail actuel qui expire le 1er octobre 1894, à raison de $480 par an.

3° **L'Ecurie Confortable en Bois et en Briques et le beau lot spacieux** No 226 rue Joséphine, entre les rues Magazine et Constance, décrit comme suit : Un certain lot ou certaine portion de terre, situé et étant dans le dit Quatrième District de cette ville, dans le dit ilet borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, désigné par la lettre B sur une esquisse annexée à un acte de vente de Thos. C. Salter à Louis Fassel, passé pardevant le dit Castell, ex-notaire, à la date du 6 mai 1869, et aussi sur l'esquisse d'arpentage ci-dessus de P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville, datée mars 1893, mesurant d'après les dites esquisses 29 pieds 7 pouces et 1 4|10 de lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, étant tout le lot désigné par le No 18, moins 2 pieds et 5 3|10 de lignes enlevés du côté le plus rapproché de la rue Constance, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1854 et déposé au bureau de D. I. Ricardo, ex-notaire public en cette ville.

Vendu sujet au bail actuel du locataire, expirant le 30 novembre 1896 à raison de $240 par an.

4° **Deux certains lots ou portions de terre** situés et étant dans le dit Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, désignés par les lettres E et F sur une esquisse d'arpentage faite par P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville, datée mars 1893, qui y est annexée pour que l'on s'y réfère. Les dits lots de terre sont adjacents l'un à l'autre et mesurent ensemble d'après la dite esquisse en mesure américaine, 60 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Joséphine sur 111 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les dits lots sont formés de et sont parties des lots primitifs, désignés par les lots 17 et 20 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1844, déposé au bureau de D. I. Ricardo, ex notaire public en cette ville.

Ces lots splendides sont à proximité du Marché Magazine, des magasins, des églises, des écoles et des lignes de chars urbains, et sont excessivement désirables pour bâtir.

**Termes et conditions**—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets divisés en coupons afin d'être agréable aux parties intéressées, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour en forcer la collection ; les polices d'assurance devront être transférées et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894, au dessus du prix d'adjudication, et déposeront 10 pour cent comptant du prix d'achat afin de lier la vente.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
31mars—31 avril 4 11 18 25 mai 2

## VENTES A L'ENCAN.

**PAR SPEAR & ESCOFFIER.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

# GRANDE Vente à l'Encan —DE— PROPRIETES

Dans les Premier, Deuxième, Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

**RUE DU CANAL,**
No 132, entre les rues St-Charles et Carondelet, la propriété en briques à trois étages,—magasin et résidence, occupé par Mme Trouilly loué par elle avec un bail expirant le 30 sept 1894,
—A RAISON DE—
$3,600 par an.

**AVENUE ST-CHARLES,**
No 374, entre les rues Thalie et Melpomène, résidence élégante à deux étages.

**RUE STE-MARIE,**
Nos 277 et 279, élégante résidence double à deux étages, retirée de la rue.

**RUE DE LA LEVEE,**
Entre les rues Domaine et St-Philippe.

**TROIS**
Superbes Magasins en briques à trois étages, connus sous le nom de Magasins du Marché, Nos 239, 239 1|2 et 241 rue de la Levée, vis-à-vis le Marché Français, tout près du Dépôt de Freight et de celui des Passagers du Southern Pacific R. R., la place Jackson et autres bâtisses publiques. Vendus sujets à leurs baux ; rapportant
$2,580 par an.

A l'encoignure des rues Toulouse et Dauphine, trois résidences.

**RUE FRANKLIN,**
No 64, entre les rues Bienville et Conti, une résidence à un étage.

**RUE QUARTIER,**
No 172, entre les rues Tremé et St-Claude, un cottage.

**RUE ST-LOUIS,**
Nos 369 et 371, entre les rues Galvez et Johnson, maison double.

**RUE ST-LOUIS,**
Nos 373, 375 et 377 entre les rues Johnson et Galvez, maison double, retirée de la rue sur chaque terrain.

**RUE ROBERTSON,**
No 467, entre les rues St Antoine et Bagatelle, une jolie maison double.

**RUE LAPEYROUSE,**
No 154, entre les rues Dorgenois et Rocheblave, une jolie maison double.

**RUE CLARA,**
Nos 245 et 245 1|2, entre les rues Calliope et Euphrosine, une maison à deux étages, retirée de la rue.

**RUE ST-JOSEPH,**
No 60, entre les rues Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, résidence en briques à deux étages.

**Coin des rues Jena et Dryades,**
Neuf magnifiques terrains à bâtir.

**RUE TCHOUPITOULAS,**
No 1,288, entre les rues Général Taylor et Austerlitz, un cottage élégant et élevé.

**Trois Ilets, Bornés**
1. Van Buren, Quatrième, Clio et Erato; 2. Par les rues Troisième, Van Buren, Erato et Thalie; 3. Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren.

**RUE PREMIERE,**
Entre les rues Martin et Clara, un terrain vacant.

**RUE FELICITE,**
Entre les rues Howard et Liberté, un terrain vacant.

**Coin Dumaine et Tonti,**
Elégante maison double à deux étages.

**Succession de Thomy Lafon.**

No 41,124—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 155 rue de la Commune. — Le MERCREDI, 16 mai 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du Rez-de-Chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 avril 1894, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

### Premier District.

1° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, North Market, Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 7, et situé par les parties en cause, selon l'acte par Edward Barnett, ancien notaire, et annexé à un acte passé pardevant le dit notaire, le 11 avril 1867, et mesure 22 pieds 4 pouces de face à la rue St-Joseph, sur une profondeur de 58 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant deux chambres à chaque étage ; une bâtisse en briques à deux étages, ayant une chambre et un cabinet à chaque étage, citerne, lieux d'aisances, etc., portant le numéro municipal 60 rue St-Joseph.

2° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, plus les dépendances, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Euphrosine, Magnolia et Calliope, et désigné par le lot No 13, d'après un plan fait par L. H. Pilié, daté du 31 mars 1858, et déposé dans le bureau de E. Bouny, notaire en cette ville, le dit lot de terre mesure (mesure américaine) 29 pieds de face à la rue Clara, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, acheté par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans, le 21 avril 1881, enregistré dans le bureau de transferts sur le livre 115, folio 361, le 5 mai 1881. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages couverte en ardoises et retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie sur le devant, galerie fermée à l'arrière avec escalier au premier étage ; deux chambres, deux cabinets et galerie sur le devant et à l'arrière au deuxième étage, aussi une bâtisse de deux chambres à l'arrière deux citernes, lieux d'aisances, etc., portant les Nos municipaux 245 et 245 1|2 rue Clara.

3° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Prytanée, Félicité et Colisée, la dite portion de terre fait partie du lot No 26 du dit ilet et est désignée par la lettre A, d'après un plan en date du 17 juin 1867 fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, annexé à un acte d'acquisition, et mesure 32 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Ste-Marie, même mesure sur la ligne du fond sur 121 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 27, et 121 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne le séparant de l'autre partie du dit lot, désigné sur le dit plan par la lettre B.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant quatre chambres et palier ou vestibule, galeries de face à chaque étage; une cuisine à deux étages y attenant ayant deux chambres, palier, lieux d'aisance et galerie à chaque étage, deux citernes lieux d'aisance, etc., connus par les numéros municipaux 277 et 279 rue Ste-Marie.

4° Premièrement—**Une certaine portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, St-Charles et Prytanée, la dite portion de terre étant formée d'une partie du lot No 2 sur le côté près de la rue Thalie et mesure, au pied américain, 17 pieds de face à la dite rue St-Charles sur une profondeur de 90 pieds.

Deuxièmement—**Une autre portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le même district et ilet, et forme aussi une partie du dit lot No 2 et mesure 17 pieds, plus ou moins, de largeur sur le côté du lot plus près de la rue Thalie, et immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus premièrement décrite, par une profondeur de 30 pieds.

La dite portion de terre commence à une distance de 90 pieds de la rue St-Charles, ensemble avec les privilèges d'une allée de 3 pieds de largeur courant sur Melpomène et qui est pour l'usage et le bénéfice du dit terrain et des autres.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, ayant deux chambres, galerie de façade et escaliers à deux étages y attenant avec deux étages attenante, ayant une chambre à chaque étage; hangar à charbon, lieu d'aisance, cuve, etc. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1894 à $30 par mois, connue comme le numéro municipal 374 rue St Charles.

5° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, St-Charles, Commune et Carondelet, et désigné comme lot No 3 sur un plan fait par Charles T. Zimpel, député voyer de ville, le 20 mars 1833, et déposé en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire, comme plan No 9 de ces livres de plans.

Le lot mesure, au pied anglais, 29 pieds 1 ligne de face à la rue Canal, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 160 pieds 4 pouces, borné sur le côté le plus rapproché de la rue Carondelet, par la propriété de M. J. Ludovic, et sur le côté opposé par celle de W. Shiff.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à 3 étages connue par le numéro municipal 132 rue Canal, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin, grande entrée, avec escaliers sur chaque côté, trois chambres, corridor et cabinet au second étage et galerie de face sur la rue, trois chambres et corridor au troisième étage ; une bâtisse en briques à trois étages attenante à la bâtisse principale, ayant trois chambres, escaliers, chambres à charbon, et lieux d'aisances au rez-de-chaussée, galerie, lieux d'aisances, escalier et trois chambres au premier étage ; galerie, escalier et quatre chambres au troisième étage cuve, hydrant, etc., et un entrepôt en briques à deux étages dans le fond du terrain séparé des autres bâtisses par une allée. Cette propriété est vendue sujette à un bail à Mme Charles Trouilly expirant le 30 septembre 1894 à un prix nominal de $300 par mois, payable mensuellement.

### Deuxième District

6° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, faisant partie du lot désigné par le No 3, dans l'ilet No 15, borné par les rues Franklin, Bassin, Bienville et Conti et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Franklin, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, au pied français.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage couverte en ardoises avec deux chambres, galerie de côté et à l'arrière, cabinet et une chambre dans la maison de cuisine avec deux chambres, lieux d'aisance cuve, connu par le numéro municipal 64 rue Franklin.

7° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Toulouse, St-Louis, Dauphine et Bourbon, ayant une façade de 40 pieds sur la rue Toulouse sur une profondeur et face à la rue Dauphine de 45 pieds, entre lignes parallèles, au pied français, formant l'encoignure des rues Toulouse et Dauphine.

Les améliorations consistent en une bâtisse avec deux chambres et une bâtisse en bois attenant, avec une chambre faisant face à la rue Toulouse, cuve lieux d'aisances, etc.

8° **Un certain lot de terre**, situé dans le Deuxième District de cette ville dans le Faubourg Tremé dans l'ilet borné par les rues Quartier, St-Claude, Tremé et le Chemin du Bayou, désigné par la lettre A sur un plan annexé à un acte passé le 4 décembre 1866, pardevant A Doriocourt, notaire en cette ville; le dit lot mesure 18 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Quartier, 18 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, et 78 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-Claude, et 77 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise de la propriété de Mme T. Doriocourt, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en une résidence avec quatre chambres, galerie de côté, cuve, lieux d'aisance, connue par le numéro municipal 172 rue Quartier

9° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 12 dans l'ilet No 34, sur un plan annexé à un acte en l'étude de A. Ducatel, notaire, en date du 21 août 1867, lequel lot est borné par les rues Galvez, St-Louis, Johnson et le Canal Carondelet, mesurant 28 pieds de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double ayant quatre chambres et cuisine et deux chambres, lieux d'aisances et deux cuves connues par les numéros municipaux 369 et 371 rue St-Louis.

10° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'ilet No 34 qui est borné par les rues Galvez, St-Louis, Johnson et le Canal Carondelet, mesurant 28 pieds de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, retiré de la rue, avec deux chambres, cuisine avec deux chambres attenantes avec lieux d'aisances et cuve, divisée en deux corps de logis, connue par le numéro municipal 373 rue St-Louis

11° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 14 de l'ilet No 34 borné par les rues Galvez, St Louis, Johnson et le Canal Carondelet mesurant 28 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont les mêmes que le lot No 13 qui vient d'être décrit, connue par le numéro municipal 375 rue St-Louis.

12° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 15 de l'ilet No 34 qui est borné par les rues St-Louis, Galvez et Johnson et le Canal Carondelet, mesurant 28 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, retirée de la rue ayant deux chambres, cuve, lieux d'aisance, connue comme le numéro municipal 377 rue St-Louis.

13° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Tonti et Rocheblave mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine, sur 87 pieds de profondeur et de face à la rue Tonti, laquelle il forme l'encoignure. Le dit lot de terre forme une partie d'une plus grande portion de terre, désignée par le No 65, d'après un plan dressé par L. Bringier, ancien arpenteur voyer général de cet Etat, annexé à un acte passé pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, le 3 juin 1844.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages ayant quatre chambres et palier à chaque étage et une cuisine à deux étages y attenant avec deux chambres à chaque étage citernes, lieux d'aisances, etc.

14. Premièrement **Un certain lot de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, servitudes et dépendances y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 21, qui est borné par les rues Levée, Dumaine, Chartres et St-Philippe, mesurant 68 pieds 3 pouces de face sur la dite rue Levée et 64 pieds 10 pouces de largeur à l'arrière, et 119 pieds 1 pouce de profondeur conformément à un plan du même déposé au bureau de A. Ducatel, un notaire public en la dite ville de la Nouvelle-Orléans. Secondement—Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et ilet, et sur lequel il y a un mur en briques séparant la susdite propriété de celle de Joséphine Guichard, femme de F. M. Bienvenu, et la moitié du dit mur, le dit morceau ou portion de terre étant une moitié attenant à la propriété de Mme Bonneval sur la terre de laquelle le mur est construit, laquelle moitié a 6 pouces de largeur sur à peu près 60 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en la rangée de trois splendides magasins en briques à trois étages connus par les numéros municipaux 239 239 1|2 et 241 rue Levée, et Magasin du Marché.

Le tout sera vendu en bloc sujet aux différents baux contractés avec les différents locataires, savoir : No 239 rue Levée, occupé par MM. Levy & Mayer, loué jusqu'au 30 septembre 1894, à raison de $600 par an, payable $50 par mois. le No 239 1|2 rue Levée, occupé par la Boulangerie Garic, loué à MM. Samuel et John Garic jusqu'au 31 janvier 1897, à raison de $1 380 par an, payable $115 par mois, et le No 241 rue Levée, occupé par P. Salatich comme café, et a lui loué à raison de $600 par an jusqu'au 30 sept. 1894 payable $50 par mois, faisant un revenu total de $2,580 par an, et aussi vendu sujet à l'usufruit de Mme Alfée Bodin pendant le terme de sa vie. Mme Bodin est âgée de plus de 80 ans.

### Troisième District.

15° **Trois certains lots de terre** situés dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville désignés par les Nos 8, 9 et 10 de l'ilet No 29, borné par les rues France, Lesseps, Célestine et Joséphine sur un plan de Joseph Pilié, voyer de ville, 25 février 1833, déposé dans le bureau de Chas Janin, ancien notaire, les dits lots mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face à la rue France sur 138 pieds 10 pouces entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues France et Célestine, étant la même propriété acquise par le défunt de Louis Ferrand, syndic le 12 mars 1834, par acte devant Louis Ferrand, notaire. Enregistré dans le livre No 16, folios 17 et 18.

16° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant situé et étant dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson ou St-Jean Baptiste, Claiborne, St-Antoine et Bagatelle, désigné par le No 4 sur un plan de Arthur De Armas, voyer et ingénieur civil, le 9 novembre 1871, déposé au bureau de G. de Ferriet & Co., encanteurs, mesurant 35 pieds 4 pouces 8 lignes de face à la rue St-Jean Baptiste, sur 87 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres et arrière galerie, arrière bâtisse ayant deux chambres, galerie devant, deux citernes, etc., connue sous le No 467 rue Robertson.

17° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 26 dans l'ilet borné par les rues Onzaga, Dorgenois, Lapeyrouse et Rocheblave, d'après un plan de J. A. Celles, architecte, le 24 septembre 1861, dans le bureau d'Alphonse Barnett. le dit terrain mesure 34 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur 157 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double à un étage, ayant quatre chambres avec une bâtisse attenante ayant quatre chambres, citernes, lieux d'aisances, etc., connue par le No municipal 154 rue Lapeyrouse.

### Quatrième District et Paroisse Jefferson.

18° **Un certain ilet de terre**, situé en partie dans le Quatrième district de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, désigné par le No 129, d'après un plan déposé en le bureau du greffier de l'Honorable Quatrième Cour du District de la Nouvelle-Orléans, étant le No 1 906 du Dossier de la dite Cour, borné par les rues Van Buren, Quatrième, Clio et Erato, mesurant 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Quatrième et Van Buren et 290 pieds 5 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues Clio et Erato.

19° **Un certain ilet de terre**, situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse de Jefferson, en cet Etat, désigné par le No 139 d'après le plan mentionné ci-dessus, borné par les rues Troisième, Van Buren, Erato et Thalie, mesurant 255 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues Van Buren et Troisième et 210 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Erato et Thalie.

20° **Un certain ilet de terre**, situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, désigné par le No 138 d'après le plan mentionné ci-dessus, borné par les rues Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren, mesurant 290 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Thalie et Erato, et 255 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues Quatrième et Van Buren.

### Quatrième District.

21° **Un certain lot de terre**, situé et étant dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Première, Clara et Martin, désigné par le No 6 sur un plan de Pecquet & Crampon, anciennement architectes, le 8 mars 1865 esquissé duquel est annexé pour référence par acte pardevant W. J. Castell, notaire public le 7 octobre 1868; le dit lot mesurant, d'après le dit plan, 29 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Première, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 91 pieds 9 pouces.

22° **Deux certains lots ou morceaux de terre**, situés et étant dans le Premier District de cette ville désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan de L. H. Pilié, ancien voyer de la ville le 10 mai 1860, déposé au bureau de C. E. Fortier, ancien notaire, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Terpsichore, Howard et Liberté ; le lot No 11 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Félicité, 33 pieds 8 pouces sur le côté du lot No 10 et 9 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 12, et le lot No 12 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Félicité, 33 pieds 8 pouces et 3 lignes dans le fond sur une profondeur de 9 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 11 et 9 pieds 3 pouces et 1 ligne sur le côté du lot No 13.

### Sixième District.

23° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges servitudes et dépendances, désigné par le No 18 ilet P, dans le sixième district de cette ville borné par les rues Général Taylor Austerlitz, Water et Tchoupitoulas ou Levée, représenté sur un plan de A. S. Phelps, ancien voyer, déposé dans le bureau de G. R. Beard, notaire, le dit lot mesurant 25 pieds de face à la rue Levée sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage élevé, retiré de la rue, ayant six chambres, galeries devant et sur le côté, lieux d'aisance, citernes, etc., connu par le numéro municipal 1288 rue Tchoupitoulas.

24° **Neuf certains lots de terre** situés dans le Sixième district de cette ville désignés par les Nos 1 à 9, inclusivement, dans l'ilet No 454 bornés par la rue Jena, l'avenue Napoléon, les rues Baronne et Dryades, les lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Dryades sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jena et Dryades et les lots 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, garantis par hypothèque et toutes les clauses usuelles, portant 7 pour cent, d'intérêt par an jusqu'à paiement, les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 en sus du prix d'adjudication, et que le prix de la propriété rue Decatur dans l'ilet No 21, la quatorzième décrite dans cette annonce, sera vendue sujette à l'usufruit de Mme Alfée Bodin durant sa vie naturelle, d'après les mêmes termes que ci-dessus; les acquéreurs déposeront 10 pour cent au moment de la vente, du prix de leur enchère.

Acte de vente pardevant A. Doriocourt, N. P., aux frais de l'acquéreur.
6 av—6 8 11 18 25 mai 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Presse à Double Cylindre de Hoe. News and Display Type.—Encre pour Imprimerie—Papiers pour Journal et pour Envelopper.—Meubles. Installations de Gaz, etc, etc,**

—AUSSI—

**Le Droit d'Occupation du** Magasin No 41 rue Natchez, du 1er Mai 1894 au 30 Septembre 1894.

Diverses Actions, Stocks, etc.

Dans Re Frank H Pope vs Louisiana Printing & Publishing Co, Limited.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune—SAMEDI, 28 avril 1894 à 10 30 heures A. M il sera vendu, au No 41 rue Natchez, entre les rues Camp et Magazine en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 13 avril 1894, dans la susdite affaire, le contenu des dits lieux consistant en partie des articles ci-dessus mentionnés.
Conditions—Comptant.
17 av—17 21 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

**PROPRIETE DE VALEUR**
—DANS LE—
**SIXIEME DISTRICT.**

Succession d'Eulalie Fos, décédée, épouse de Pascal Lapuyade.

No 31 620.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—Le MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 mars 1894, et signé le 29 mars 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite à savoir:

**Une certaine portion de terre** située dans le Sixième District de cette ville, composée des lots 268 A et 268 B et la moitié des lots 267 A et 267 B, conformément à un plan de Wm W. Williams voyer, daté le 26 décembre 1870. La dite portion de terre est bornée par l'avenue Washington Shell Road et l'avenue Canal ou Carrollton et la rue Sixième et la propriété de J. Lapuyade, et mesure 116 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington, Shell Road quatre cent douze pieds six pouces de face à la rue Sixième, quatre cent quarante neuf pieds trois pouces et une ligne de face à l'avenue Canal ou Carrollton et quatre cent vingt trois pieds sur le côté vers l'avenue Washington, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une résidence en bois couverte en bardeaux, écurie et batterie, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er av—1 4 11 18 25 av 2 mai

**PAR DANZIGER & STERN.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Splendide Propriété Cottage dans le Troisième District.**

No 39,603—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Mme Aleit Mussmann.

PAR DANZIGER & STERN D Danziger, encanteur—Bureau No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 23 mai 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon T. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté et signé le 16 avril 1894, dans l'affaire ci dessus, il sera vendu à l'encan—

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Roman, Kerlerec Columbus et Derbigny, mesurant au pied Anglais, 31 pieds 6 pouces de face à la rue Roman sur une profondeur de 100 pieds. Etant la même propriété que le feu Heinrich Mussmann a acquis durant la communauté existant anciennement entre lui et la dite Mme Aleit Mussmann, par achat de Mlle Louise Hincks par acte passé pardevant André Doriocourt, Jr., ancien notaire en cette ville, le 6me jour de janvier 1886.

Les améliorations consistent en un joli cottage No 281 rue N. Roman, retiré du trottoir et ayant 4 chambres et 2 cabinets, galerie, etc., aussi, un petit shop ayant 2 chambres, hangar, cuve, etc.

2° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Remparts, Espagne Washington et St Claude mesurant à peu près 30 pieds plus ou moins de face à la dite rue Remparts, sur une profondeur de 95 pieds entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété que le dit Heinrich Mussmann a acquise durant la communauté qui existait anciennement entre lui et la dite Mme Aleit Mussmann.

Les améliorations consistent en un cottage double Nos 587 et 589 rue N. Remparts, ayant de chaque côté 4 chambres, cuve, hangar, etc. Loué $9 par mois chaque côté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste, s'il y en a, doit être garanti par privilège et lien de vendeur, représenté par des billets hypothécaires payables un et deux ans à partir de leur date respective et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement final. L'acquéreur paiera ses taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 avril—21 25—2 9 16 23 mai

**PAR LOUIS A. RICHARDS.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Résidence en bois à deux étages** No 168 rue Robertson, entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

**Succession de Jean-Baptiste Desprats.**

No 41,044—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 129 rue Commune—Le MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 2 avril 1894, Dossier No 41,044, pour le compte de la succession de Jean Baptiste Desprats, décédé, il sera vendu à l'encan—

**Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, ilet 179, borné par les rues Robertson, Villeré, Ste-Anne et Dumaine, lequel lot mesure 27 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Robertson sur 93 pieds 10 pouces et 7 1|2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, toutes mesure américaine, le tout d'après un plan à la vente.

**Les améliorations comprennent** Une Bâtisse en Bois à Deux Etages recouverte en ardoises, dans la partie principale ayant 8 chambres et une cuisine à deux étages avec 6 chambres, citernes, etc, donnant un revenu de $30 par mois, à proximité des chars urbains, des églises, des écoles, du marché, etc.

**Termes et conditions**—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec 8 0|0 d'intérêt par an, lien du vendeur, et toutes les clauses de garantie usuelles, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année courante, au-dessus du prix d'adjudication, et déposera 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Doriocourt, Esq., notaire public, bureau No 18 rue d'Orléans.
4 avril—4 15 18 29—mai 2 6 7 8 9